



**PRÉFET  
DES BOUCHES-  
DU-RHÔNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale de l'emploi,  
du travail et des solidarités**

|                            |                     |
|----------------------------|---------------------|
| SERVICE : DDETS 13         | Date : 14 juin 2022 |
| THEME : plan canicule 2022 |                     |

### **Sujet**

#### **PLAN D'URGENCE PLAN CANICULE**

*Instruction interministérielle*

*DGS/VSS2/DGOS/DGT/DGSCGC/DGEC/DJEPVA/DS/DGES/DGESCO/DIHAL/2021/99 du 7 mai 2021 relative à la gestion sanitaire des vagues de chaleur en France métropolitaine*

**Enjeux :** Prévenir les décès de personnes sur la voie publique

#### **Les principes généraux**

Le terme « vagues de chaleur » recouvre les situations suivantes :

- pic de chaleur : chaleur intense de courte durée (un ou deux jours) : niveau « jaune »
- épisode persistant de chaleur : températures élevées qui perdurent dans le temps (supérieures à trois jours) : niveau « jaune »
- canicule : période de chaleur intense pour laquelle les indices biométéorologiques minimum (IBM) dépassent les seuils départementaux pendant trois jours et trois nuits consécutifs : niveau « orange »
- canicule extrême : canicule exceptionnelle par sa durée, son intensité : niveau « rouge »

Les objectifs fixés dans l'instruction :

- augmenter le nombre de places d'hébergement d'urgence
- étendre les horaires d'ouverture des accueils de jour
- renforcer les maraudes pour prendre en charge les personnes précaires
- les personnes présentes dans les campements, bidonvilles, habitats insalubres devront faire l'objet d'une vigilance particulière, notamment par les équipes mobiles
- les communes sont incitées à permettre l'accès aux personnes sans domicile aux lieux rafraîchis qu'elle aura identifiés.

#### **Mise en œuvre du Plan**

##### ***Les bulletins météorologiques***

La DDETS est chargée d'assurer le suivi du plan canicule et d'alerter les acteurs locaux (CCAS, SIAO N°115, gestionnaires d'hébergement, les équipes de rue et/ou Samu social) à partir des données météorologiques en lien avec la préfecture par consultation quotidienne du site :

<https://vigilance.meteofrance.fr/fr>

**mis à jour quotidiennement par météo France.**